



## Silver Nitrate

Version 3.1

FR

Numéro de la FDS:  
300000008120

Date de révision: 26.01.2023

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit : Nitrate d'Argent  
Code du produit : 300000008120  
Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119513705-43  
Nom de la substance : nitrate d'argent  
No.-CAS : 7761-88-8  
No.-CE : 231-853-9

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Fabrication de verre., Production de catalyseurs et de précurseurs de catalyseurs, Matériaux de contact de commutateur dans la distribution., Matériaux de contact pour dispositifs de commutation dans l'ingénierie énergétique, Photography.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société



**Mon-Droguiste.Com**  
39 Bis Rue Du Moulin Rouge  
10150 Charmont Sous Barbuise  
Tél : +33.(0)3.25.41.04.05  
E mail : [contact@mon-droguiste.com](mailto:contact@mon-droguiste.com)  
Web : [www.mon-droguiste.com](http://www.mon-droguiste.com)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

##### Poison Center

Téléphone : +33 1 45 42 59 59

Heures ouvrables : 24HRS

##### Fournisseur

Numéro d'appel d'urgence : Pour le transport en Europe, Amérique centrale et latine, Israël et Afrique (pays non arabophones): (+32) 3 213 15 70  
Pour le transport dans le Moyen-Orient (sauf Israël) & Afrique arabophone: (+32) 3 213 33 79  
Pour le transport aux Etats-Unis et au Canada: (+1)-877 986 4267  
Pour le transport en Asie et dans le Pacifique (sauf en Chine): (+65) 62 64 78 36



## Silver Nitrate

Version 3.1

FR

Numéro de la FDS:  
300000008120

Date de révision: 26.01.2023

Pour le transport en Chine: (+86) 400 120 60 11

Heures ouvrables : Ce numéro de téléphone est valable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Matières solides comburantes, Catégorie 2	H272: Peut aggraver un incendie; comburant.
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1	H290: Peut être corrosif pour les métaux.
Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1A	H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B	H360D: Peut nuire au fœtus.
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :  
H272 Peut aggraver un incendie; comburant.  
H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H360D Peut nuire au fœtus.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



## Silver Nitrate

Version 3.1

FR

Numéro de la FDS:  
300000008120

Date de révision: 26.01.2023

Conseils de prudence

: **Prévention:**

- P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P220 Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.  
P260 Ne pas respirer les poussières.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

**Intervention:**

- P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.  
P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.  
P391 Recueillir le produit répandu.

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.



## Silver Nitrate

Version 3.1

FR

Numéro de la FDS:  
300000008120

Date de révision: 26.01.2023

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Substances

Nom de la substance : nitrate d'argent  
No.-Index : 047-001-00-2  
No.-CE : 231-853-9

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
nitrate d'argent	7761-88-8 231-853-9	Ox. Sol. 2; H272 Met. Corr. 1; H290 Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318 Repr. 1B; H360D Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1.000 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 100	<= 100

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Consulter un médecin.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement.

En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.



## Silver Nitrate

Version 3.1

FR

Numéro de la FDS:  
300000008120

Date de révision: 26.01.2023

Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.  
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.  
Enlever les lentilles de contact.  
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne PAS faire vomir.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Le contact avec la peau peut provoquer les symptômes suivants:  
Brûlure  
effets corrosifs  
Rougeur  
En cas de contact avec les yeux  
Larmolement excessif

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de métaux  
Oxydes d'azote (NOx)

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la



## Silver Nitrate

Version 3.1                      FR                      Numéro de la FDS:                      Date de révision: 26.01.2023  
300000008120

- particuliers des pompiers                      lutte contre l'incendie, si nécessaire.
- Information supplémentaire                      :                      Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.  
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles                      :                      Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Éviter la formation de poussière.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement                      :                      Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage                      :                      Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger                      :                      Éviter la formation de particules respirables.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion                      :                      Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Tenir à l'écart des matières combustibles.
- Mesures d'hygiène                      :                      Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Pratiques générales d'hygiène industrielle. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du



## Silver Nitrate

Version 3.1

FR

Numéro de la FDS:  
300000008120

Date de révision: 26.01.2023

produit.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité. Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des métaux.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Conserver dans un endroit sec. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
nitrate d'argent	7761-88-8	TWA	0,01 mg/m <sup>3</sup> (Argent)	2006/15/EC
Information supplémentaire: Indicatif				
		VME	0,01 mg/m <sup>3</sup> (Argent)	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires indicatives				
		TWA	0,01 mg/m <sup>3</sup> (Argent)	2006/15/EC
Information supplémentaire: Indicatif				
		VME	0,01 mg/m <sup>3</sup> (Argent)	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires indicatives				
		TWA	0,01 mg/m <sup>3</sup> (Argent)	ACGIH
		TWA	0,01 mg/m <sup>3</sup> (Argent)	ACGIH

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
nitrate d'argent	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,016 mg/m <sup>3</sup>
	Humain via l'environnement	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,0063 mg/m <sup>3</sup>



## Silver Nitrate

Version 3.1

FR

Numéro de la FDS:  
300000008120

Date de révision: 26.01.2023

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
nitrate d'argent	Eau douce	0,000062 mg/l
	Eau de mer	0,00135 mg/l
	Sédiment d'eau douce	688 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	688 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	1,25 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	0,039 mg/l

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Ne manipuler qu'à un poste équipé d'une aspiration au point d'émission ( ou d'une autre ventilation appropriée).

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes.

#### Protection des mains

Matériel : PVC  
Délai de rupture : < 240 min  
Épaisseur du gant : 1,1 mm  
Longueur des gants : Gants avec manches longues

#### Protection de la peau et du corps

: Combinaison complète de protection contre les produits chimiques  
vêtement de protection résistant aux acides

Chaussure protégeant contre les produits chimiques

#### Protection respiratoire

: En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.  
FFP3 (EN149:2001+A1:2009)

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : cristallin(e)  
Couleur : blanc  
Odeur : inodore  
Point/intervalle de fusion : 211,85 °C  
Point/intervalle d'ébullition : Décomposition  
Inflammabilité : Ce produit n'est pas inflammable.





## Silver Nitrate

Version 3.1

FR

Numéro de la FDS:  
300000008120

Date de révision: 26.01.2023

Température de décomposition : 444 °C

Solubilité(s)  
Hydrosolubilité : complètement soluble

Densité : 4,35 gcm<sup>3</sup>

### 9.2 Autres informations

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange est classé comme comburant dans la catégorie 2.

Taux de corrosion du métal : Corrosif pour les métaux

Poids moléculaire : 169,87 g/mol

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Des matières combustibles

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Le produit a un effet corrosif sur l'acier et l'aluminium.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Matières inflammables

Matières organiques

Alcools

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.



## Silver Nitrate

Version 3.1

FR

Numéro de la FDS:  
300000008120

Date de révision: 26.01.2023

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

##### Toxicité aiguë

##### Composants:

##### **nitrate d'argent:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
BPL: oui  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 10 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
BPL: oui  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
BPL: oui  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

##### Composants:

##### **nitrate d'argent:**

- Durée d'exposition : 1 h  
Méthode : OCDE ligne directrice 431  
Résultat : Corrosif après 3 minutes d'exposition ou moins  
BPL : oui

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

##### Composants:

##### **nitrate d'argent:**

- Espèce : Lapin  
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux



## Silver Nitrate

Version 3.1

FR

Numéro de la FDS:  
300000008120

Date de révision: 26.01.2023

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Composants:

##### **nitrate d'argent:**

Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.  
Remarques : Jugement d'experts et à la détermination de la force probante des données.

### Mutagenicité sur les cellules germinales

#### Composants:

##### **nitrate d'argent:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test du micronoyau  
Système d'essais: Lymphocytes humains  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 487  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Système d'essais: Cellules de lymphome de souris  
Activation du métabolisme: no metabolic activation  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: positif  
BPL: oui

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Système d'essais: Cellules de lymphome de souris  
Activation du métabolisme: Activation du métabolisme  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau  
Espèce: Rat (mâle et femelle)  
Souche: Sprague-Dawley  
Voie d'application: inhalation (aérosol)  
Durée d'exposition: 13 Weeks  
Dose: 49, 133, 515 µg/m<sup>3</sup>  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Type de Test: Test du micronoyau  
Espèce: Rat (mâle et femelle)  
Souche: Sprague-Dawley  
Voie d'application: par voie orale (gavage)  
Durée d'exposition: 28 d



## Silver Nitrate

Version 3.1

FR

Numéro de la FDS:  
300000008120

Date de révision: 26.01.2023

Dose: 30, 300, 1000 mg/kg bw/day  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Type de Test: Test du micronoyau  
Espèce: Souris (mâle)  
Souche: B6C3F1  
Voie d'application: Intraveineux  
Méthode: Aucune directive n'a été appliquée  
Résultat: négatif  
BPL: Not specified

### Toxicité pour la reproduction

#### Composants:

#### **nitrate d'argent:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction et le développement  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Souche: Sprague-Dawley  
Voie d'application: par voie orale (gavage)  
Dose: 62.5, 125, 250 milligramme par kilogramme  
Durée d'un traitement unique: 52 jours  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL:  $\geq$  250 Poids corporel mg / kg  
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL:  $\geq$  250 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 422  
BPL: oui

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Étude de toxicité développementale  
Espèce: Rat  
Souche: Sprague-Dawley  
Voie d'application: par voie orale (gavage)  
Dose: 10, 30, 100 milligramme par kilogramme  
Durée d'un traitement unique: 13 jours  
Toxicité maternelle générale: LOAEL: 30 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
BPL: oui  
Remarques: Référence croisée à partir de substances de structure voisine  
silver acetate

Type de Test: Étude de toxicité développementale  
Espèce: Rat  
Souche: Sprague-Dawley  
Voie d'application: par voie orale (gavage)  
Dose: 10, 30, 100 milligramme par kilogramme  
Durée d'un traitement unique: 13 jours  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 10 Poids corporel mg /



## Silver Nitrate

Version 3.1

FR

Numéro de la FDS:  
300000008120

Date de révision: 26.01.2023

kg  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 100 Poids corporel  
mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
BPL: oui  
Remarques: Référence croisée à partir de substances de  
structure voisine  
silver acetate

Toxicité pour la reproduction : Preuves manifestes d'effets néfastes sur la croissance, sur la  
- Evaluation base de l'expérimentation animale.

### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

##### **nitrate d'argent:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 30 mg/kg  
LOAEL : 125 mg/kg  
Voie d'application : par voie orale (gavage)  
Durée d'exposition : 13 sem.  
Nombre d'expositions : daily  
Dose : 30, 125, 500 mg/kg/day  
Méthode : OCDE ligne directrice 408  
BPL : oui

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : >= 250 mg/kg  
Voie d'application : par voie orale (gavage)  
Durée d'exposition : 52 jours  
Nombre d'expositions : daily  
Dose : 62.5, 125, 250 mg/kg  
Méthode : OCDE ligne directrice 422  
BPL : oui

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 9 mg/kg  
Voie d'application : par voie orale (gavage)  
Durée d'exposition : 28 jours  
Nombre d'expositions : daily  
Dose : 2.25, 4.5, 9.0 mg/kg bw/day  
Méthode : Aucune directive n'a été appliquée  
BPL : Not specified

Espèce : Rat, mâle et femelle  
: 0,133 mg/m<sup>3</sup>  
Voie d'application : inhalation (aérosol)  
Durée d'exposition : 13 sem.  
Nombre d'expositions : 5 d/w  
Dose : 0, 49, 133, 515 µg/m<sup>3</sup>

Espèce : Rat, mâle et femelle





## Silver Nitrate

Version 3.1

FR

Numéro de la FDS:  
300000008120

Date de révision: 26.01.2023

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 100

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

##### **nitrate d'argent:**

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 70

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.



## Silver Nitrate

Version 3.1

FR

Numéro de la FDS:  
300000008120

Date de révision: 26.01.2023

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.  
Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux.  
Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.  
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

ADN : UN 1493  
ADR : UN 1493  
RID : UN 1493  
IMDG : UN 1493  
IATA : UN 1493

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : NITRATE D'ARGENT  
ADR : NITRATE D'ARGENT  
RID : NITRATE D'ARGENT  
IMDG : SILVER NITRATE  
IATA : Silver nitrate

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : 5.1



ADR : 5.1





## Silver Nitrate

Version 3.1

FR

Numéro de la FDS:  
300000008120

Date de révision: 26.01.2023

**RID** : 5.1



**IMDG** : 5.1



**IATA** : 5.1



### 14.4 Groupe d'emballage

#### ADN

Groupe d'emballage : II  
Code de classification : O2  
Numéro d'identification du danger : 50  
Étiquettes : 5.1

#### ADR

Groupe d'emballage : II  
Code de classification : O2  
Numéro d'identification du danger : 50  
Étiquettes : 5.1  
Code de restriction en tunnels : (E)  
Quantité limitée : 1,00 KG

#### RID

Groupe d'emballage : II  
Code de classification : O2  
Numéro d'identification du danger : 50  
Étiquettes : 5.1

#### IMDG

Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : 5.1  
EmS Code : F-A, S-Q  
Code de ségrégation IMDG : Métaux lourds et leurs sels

#### IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 562  
Quantité maximale : 25,00 KG



## Silver Nitrate

Version 3.1                      FR                      Numéro de la FDS:                      Date de révision: 26.01.2023  
300000008120

Instruction d' emballage (LQ) : Y544  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : Oxidizer

### IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 558  
Quantité maximale : 5,00 KG  
Instruction d' emballage (LQ) : Y544  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : Oxidizer

### 14.5 Dangers pour l'environnement

#### ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

#### ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

#### RID

Dangereux pour l'environnement : oui

#### IMDG

Polluant marin : oui

### IATA (Passager)

Dangereux pour l'environnement : oui

### IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environnement : oui

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes : Non applicable



## Silver Nitrate

Version 3.1

FR

Numéro de la FDS:  
300000008120

Date de révision: 26.01.2023

pantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. P8 LIQUIDES ET SOLIDES COMBURANTS

E1 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Non applicable

Surveillance médicale renforcée (R4624-18) : Ce produit nécessite une surveillance médicale renforcée selon l'article R4624-18 (Code du travail)

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) : 4440, 4510

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)  
Non applicable

### Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de



## Silver Nitrate

Version 3.1                      FR                      Numéro de la FDS:                      Date de révision: 26.01.2023  
300000008120

la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

AIIC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
DSL	:	Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
ENCS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
ISHL	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
CH INV	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
TECI	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

##### Texte complet pour autres abréviations

2006/15/EC	:	Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
ACGIH	:	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
FR VLE	:	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
2006/15/EC / TWA	:	Valeurs limites - huit heures
2006/15/EC / TWA	:	Valeurs limites - huit heures
ACGIH / TWA	:	8 heures, moyenne pondérée dans le temps
FR VLE / VME	:	Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dange-



## Silver Nitrate

Version 3.1

FR

Numéro de la FDS:  
300000008120

Date de révision: 26.01.2023

reux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR